



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vezein le Coquet, le 10 décembre 2020

### Ouverture des restaurants pour les ouvriers de chantiers Travaux Publics

Réunis le 9 décembre dernier dans le cadre des négociations annuelles fixant les minima applicables en 2021 pour les salariés des entreprises de Travaux Publics, les partenaires sociaux (FRTP et CNATP pour le collège patronal et Cfdt, FO, CGT, CFTC et CFE-CGC pour les syndicats de salariés) portent unanimement un message à l'intention des pouvoirs publics, face aux difficultés des salariés des TP et particulièrement des ouvriers de chantiers, de déjeuner au chaud et de manière décente le midi.

En Bretagne, les ouvriers des entreprises des Travaux Publics représentent quand même **plus de 8 000 salariés**.

Bien évidemment des initiatives locales existent avec des plats à emporter chez certains restaurateurs, quelques salles communales mises à disposition, ... mais cela est nettement insuffisant.

En cette période hivernale, où les conditions météo se dégradent (froid, pluie, humidité), **cette situation devient inacceptable et n'est pas digne pour les salariés qui travaillent en extérieur**.

Si nous comprenons tout à fait les mesures mises en place dans le cadre de cette crise sanitaire liée à la COVID-19, il faut absolument trouver des solutions dans le respect des gestes barrières pour ces salariés de chantiers.

**C'est pourquoi, les organisations patronales et syndicales des entreprises de Travaux Publics en Bretagne demandent la réouverture imminente des restaurants.**